

FICHE PROGRAMME S.S.T

WWW.SFTL.FR

O 02.32.35.34.32 /06.12.78.60.86

9 10 RUE DE COCHEREL, 27000 EVREUX.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours théoriques et cours pratiques en alternance.

PUBLICS PRÉREQUIS:

- Toutes les personnes devant accéder à la formation S.S.T
- Présenter les aptitudes médicales et psychotechniques requises;
- Savoir communiquer en Français (lire, écrire, parler)
- Ëtre majeur.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION S.S.T:

La formation S.S.T entre dans le cadre de la prévention des risques professionnels. Elle a pour objectif d'aborder les aspects du sauvetage secourisme du travail, à savoir :

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours,
- -Savoir qui prévenir et comment alerter dans l'entreprise ou bien à l'extérieur de l'entreprise,
- -Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ce informations dans l'établissement,
- -Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de préventions et de protection.
- La session de formation s'appuie sur la théorie et la pratique, soit les mises en situation.

QU'OBTIENT LE SALARIÉ AVEC CETTE FORMATION ?

A l'issu de la formation de sauveteur secouriste du travail, des évaluations sont mises en oeuvre pour évaluer l'aptitude de chaque stagiaire à faire face à une situation d'accident du travail. Un certificat est délivré au candidat ayant passé les tests avec succès.

Ce certificat est valable 24 mois au niveau national. Il est délivré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels ainsi que l'institut national de recherche et de sécurité (INRS).

Ce certificat de sauveteur secouriste du travail donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) du ministère de l'intérieur.



LE CONTENU DE LA FORMATION S.S.T:

La formation de sauveteur secouriste du travail aborde les points suivants :

- -Le cadre juridique de l'intervention du moniteur SST en / hors entreprise,
- -Le processus d'alerte aux populations et les mesures de protection,
- -La reconnaissance des dangers persistants,
- -La suppression ou l'isolation du danger,
- -L'examen de la victime,
- -L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement,
- -Le secours à la (aux) victime(s)Le rôle du sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention au sein de l'entreprise,
- -Le repérage des situations d'urgence dans le cadre du travail,
- -La suppression ou la réduction des situations dangereuses au seins de l'environnement de travail,
- -L'information aux personnes en matière de prévention.

SE FORMER, ET APRÈS ? MAC S.S.T:

Après s'être formé, il est important de suivre les modules de Maintien et Actualisation des Compétences (RECYCLAGES).

Nous vous propose ainsi la formation **MAC S.S.T** afin de **maintenir vos compétences du S.S.T** acquises lors de votre formation initiale, et de vous former sur les nouvelles techniques ou les nouvelles règlementations inhérentes aux actions de prévention de secours.

MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION:

<u>Suivi</u>: Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, signée par le formateur / testeur.

Évaluation: Test théorique (Grille de certification des compétences du S.S.T).

VALIDATION:

Attestation de formation et, en cas de réussite aux tests, délivrance du S.S.T par la suite.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS:

Les documents permettant l'inscription à la formation doivent être remplis et retournés à notre organisme 48h avant le début de la formation.

S'il n'y a plus de place dans la formation que vous désirez, SFTL s'engage à vous en trouver une autre selon vos disponibilités.

Si vous êtes en situation d'handicap, vous pouvez joindre notre référent handicap au 02.32.35.34.32 ou par mail : contactesftl.fr.

